

# Poignée de recettes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 31

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248101>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le droit de porter comme les évêques l'anneau, la crosse et la mitre. (Ann. Ord. Praem, I, 219.) De son côté, par acte donné à Constance, le 4 mai 1414, l'empereur Sigismond avait déjà pris l'abbaye de Bellelay sous sa protection, ratifié les privilèges accordés à ce monastère par ses prédécesseurs, défendu à tous ses sujets ainsi qu'à ses villes impériales de Berne et de Soleure de troubler l'abbaye dans l'exercice de ses droits et ordonné au contraire de la protéger contre tous. (Trouillat, V, 240.)

(A suivre)

JECKER, curé.

## Les cloches tubulaires

Dans deux numéros de la Revue scientifique *La Nature* (n° du 2 septembre 1893 et du 8 janvier 1898), nous trouvons sur ce nouveau genre de cloches des renseignements capables d'intéresser les lecteurs :

Les cloches tubulaires ont été inventées récemment par Harrigton, constructeur anglais, dans l'intention principale d'obtenir enfin des carillons, non plus d'une justesse douteuse comme celle de la plupart des anciens, même les plus fameux, mais d'une justesse absolue et mathématique. Au lieu de la forme traditionnelle, il a dû donner à ces nouvelles cloches la forme cylindrique ou tubulaire, très ressemblante à celle d'un gros tuyau d'orgue. Ces tubes sont coupés à des longueurs qui déterminent exactement l'acuité ou la gravité de la note qu'ils ont à produire.

Quant à la force ou intensité de ces notes, elle dépend de l'épaisseur du tube et de son diamètre : avec une épaisseur de 9 à 10 millimètres seulement et un diamètre de 10 centimètres, le son serait, dit-on, assez fort pour s'entendre, en plaine campagne et par un temps calme, jusqu'à cinq kilomètres à la ronde. Le timbre métallique est d'une grande douceur ; il dépend, dans ces cloches comme dans les autres, de la composition de l'alliage qu'emploie l'inventeur et qui reste son secret.

La sonnerie se fait par un marteau à tête de buffle frappant les tubes un peu au-dessous de leur point d'attache. Ce marteau a la forme et l'agilité des marteaux de piano, et il est mis en mouvement sans la moindre peine par le moyen, soit d'une petite corde tirée à la main, soit d'une vergette ou d'un fil électrique aboutissant aux touches d'un clavier. Ce mécanisme, on le voit n'a rien que de très simple ; le jeu en est assuré et son installation est des moins encombrantes.

pour cette pauvre tête si secouée ; seulement, elle lui faisait une ombrelle, avec un journal. Et soudain, une voix trop connue retentit derrière elle.

— Te v'la donc revenue, not' voisine ? J'te croyais partie du pays !

Elle répliqua, fort digne :

— Vous savez bien, monsieur Parisot, que je n'étais allée à Paris que pour soigner mon frère.

— Oui, oui... Quand une jeunesse a envie de filer à Paris, elle trouve toujours de bon prétextes !

Et il allait continuer de la railler ; mais Firmin s'éveilla ; et ce fut à lui qu'il s'en prit :

— Comment qu'ils l'ont donné les gâtons, à toi, et pas à Césaire ? C'est une injustice !

Fort doucement Firmin expliqua qu'on ne savait jamais très bien le pourquoi des choses dans la vie militaire. Et, comme un homme d'équipe apportait la valise de Marce-

L'installation des tubes sonores n'est pas plus compliquée.

Si l'aspect de ces nouvelles cloches n'a rien de pittoresque traditionnel des cloches anciennes, elles offrent en compensation trois avantages inappréciables : 1° Elles sont incomparablement moins lourdes que les anciennes. Ainsi, la cloche tubulaire qui donne, par exemple, la note *do* ne pèse que quarante kilogrammes, tandis que la même note avec l'ancien modèle, exige six fois plus, pas moins de deux cent cinquante kilos, un quart de tonne. Par suite, afin qu'un clocher ou un beffroi puisse supporter le poids d'un carillon de quelques notes, il faut avec les lourdes cloches anciennes des constructions d'une solidité exceptionnelle, et encore la volée des grandes cloches finit par les ébranler sérieusement. Avec les cloches nouvelles, rien de pareil n'est à bâtir ni à craindre, et, de plus, leur pose est aussi aisée que celle des autres est pénible et dangereuse : enfin, l'espace occupé par les nouvelles est aussi restreint que celui des anciennes est copieux.

2° Elles sont d'un bon marché qui les met à la portée des moindres bourses. Cela résulte évidemment du métal employé qui est moindre, de la sûreté de la fabrication et de la simplicité des installations ainsi que de la sonnerie. On peut, du reste, s'assurer des prix exacts en demandant des catalogues à Paris, à MM. Château père et fils, qui ont posé le carillon de l'hôtel-de-ville de Levallois-Perret, ou, si l'on préfère, au R. P. Supérieur des Chapelains du Sacré-Cœur à Montmartre, qui vient d'employer ce système pour une petite sonnerie d'horloge dans la basilique.

3° Elles donnent des sons parfaitement homogènes par le timbre et par l'intensité. Cela ne pouvait s'obtenir avec les anciennes, qui très tintentes dans les notes graves, résonnent trop et trop loin, et, au contraire, dérisoirement maigres dans les notes hautes, ne se font entendre que de très près et plus du tout un peu loin. Ces effets proviennent naturellement de la quantité si différente de leur matière sonore. Dans les cylindres, au contraire, cette quantité n'a qu'une quantité très peu différente en longueur ; car en épaisseur et en diamètre, elle peut rester identique, comme on le voit au carillon cité de Levallois-Perret, où, entre la note la plus basse *sol*<sup>2</sup> et la plus haute *do*<sup>3</sup>, les différences de longueur sont : 2 mètres 145 pour le *sol*<sup>2</sup> et 1 mètre 425 pour le *do*<sup>3</sup>, l'épaisseur et le diamètre étant les mêmes pour les seize cloches de ce carillon.

4° Enfin, la sonnerie est si douce, si agile, que ce n'est plus à un robuste sonneur qu'on est obligé de la confier, mais on peut la donner à un enfant, qui, à son aise, pourra lancer

line, la jeune fille entra dans la chaumière. Alors, Firmin se souleva un peu plus ; et, très grave :

— Je ne dormais qu'à moitié, tout à l'heure. Et ce n'est pas gentil ce que vous avez dit à ma sœur... Et... et ça ne me plaît pas, entendez-vous, monsieur Parisot !

Le vieux Parisot n'en put, d'abord, croire ses oreilles. Ce gamin, qui osait lui parler si vertement !...

— Ah çà, petit...

— Il n'y a pas de « ah çà, petit ! » Ça ne me convient plus que vous tourmentiez Marceline ! Et ça ne convient pas davantage à votre fils ! Et que ça soit une affaire finie !

Le vieux paysan s'éloigna de la haie, en grognant, et avec l'espérance que son fils, enfin seul à Paris, allait se dégourdir ; mais il n'osa plus, désormais, adresser de méchancetés à la jeune fille.

(La suite prochainement.)

ses cloches à toute volée, ou plutôt à un artiste qui, assis devant son clavier, pourra sans souffleur jouer religieusement, sur cet organe d'airain, toutes les mélodies du plain-chant et de la vraie musique sacrée.

C. D.

## Poignée de recettes

Et d'abord, puisque nous commençons à être un peu un pays de machines, parlons du *nettoyage des courroies de transmission*. — On lave d'abord les cordes dans l'eau chaude avec du savon et une brosse dure, et tandis qu'elles sont encore humides, on les frotte avec une solution d'ammoniaque pour extraire l'huile qui se trouve dans les fissures. Puis on rince les cordes dans une suffisante quantité d'eau tiède, et on les tend convenablement pour les sécher.

Avant que les cordes soient complètement sèches, on les enduit de la composition suivante qui lui conserve en bon état : 1 kilo caoutchouc, chauffé à 50 degrés, mélangé avec 1 kilo d'huile de térébenthine rectifiée. Lorsque ces deux substances sont bien amalgamées, on ajoute 780 grammes de colophane, et quand celle-ci est fondue, 750 grammes de cire jaune.

D'autre part, on fait fondre un kilo et quart de suif dans 3 kilos d'huile de foie de morue, et on ajoute ces nouveaux ingrédients à la première composition en remuant vigoureusement. Lorsque cet enduit est employé pour la première fois, on l'applique aussi à la partie extérieure des lanières, mais après, on n'en frotte plus que la partie intérieure. Le procédé est excellent, car cet enduit remplace le tannin qui est extrait du cuir, empêche les courroies de glisser et leur donne l'élasticité nécessaire.

*Pour combattre le lombago.* — Frictionner la région malade avec de l'eau-de-vie camphrée et recouvrir de ouate. En cas de douleurs un peu vives appliquer des sacs de sable chaud ou des linges chauffés et chercher à provoquer une bonne transpiration. Le thé chaud rend de bons services dans ces cas là.

*Affilage des instruments.* — Pour bien affiler les outils tranchants, M. Bourdais conseille de les tremper, avant le repassage et pendant trois quarts d'heure, dans de l'acide chlorhydrique étendu de neuf fois son volume d'eau.

*Moyen d'obtenir la cire la plus pure.* — Au lieu de jeter les gâteaux dans l'eau bouillante, on les enferme dans des sacs de forte toile qu'on plonge dans les chaudières pleines d'eau en ébullition. La cire passe à travers la toile et vient à la surface du liquide ; tous les corps étrangers qu'elle pouvait contenir restent dans les sacs. Ainsi traitée, la cire n'a besoin que d'une seule fonte pour être suffisamment propre.

Quelques mots à propos du pétrole. Et d'abord, comment nettoie-t-on les lampes à pétrole et comment obtient-on du pétrole sans odeur ?

*Le pétrole sans odeur.* — La lampe à pétrole est aujourd'hui la plus répandue. Depuis le pétrole ordinaire jusqu'aux produits les plus raffinés qu'on en tire, les différents liquides employés présentent, à peu près tous, le même inconvénient, une odeur insupportable. Mais on peut éviter ce désagrément avec la plus grande facilité.

On introduit dans le réservoir à pétrole, suivant ses dimensions, deux ou trois boules de naphthaline ordinaire, et l'on ajoute toutes les semaines ou à des intervalles de temps que l'usage indiquera, une boule nouvelle.

L'odeur disparaît et de plus la flamme devient beaucoup plus belle; la naphthaline étant un carbure d'hydrogène très riche en carbone dont la formule est C<sup>10</sup>H<sup>8</sup>, d'après l'annuaire du bureau des longitudes, fournit du carbure solide qui donne à la flamme un pouvoir éclairant considérable.

L'addition de ce corps a donc un double avantage, l'augmentation du pouvoir lumineux, et surtout la suppression de la mauvaise odeur.

*Nettoyage des lampes à pétrole.* — On indique comme excellent l'emploi de la cendre de bois bien sèche dont on frotte les réservoirs et les becs au moyen d'un papier doux. Après cette opération il suffit d'essuyer avec un linge sec. C'est surtout les lampes de cuisine et les potagers à pétrole qui se nettoient facilement de cette façon, car la cendre absorbe tout le pétrole. En mettant de vieux gants on protège complètement les mains, attendu que toute l'opération se fait à sec. Ce procédé vaut infiniment mieux que celui de bouillanter ces objets avec du savon et de la soude, ce qui est bien plus compliqué et souvent désagrège l'enduit qui fixe le bec à la lampe.

*Conservation du pétrole.* — Le pétrole ne doit pas être mis dans des vases transparents et surtout ne pas être exposé aux rayons du soleil, car il se fait une décomposition qui nuit au pouvoir éclairant du pétrole. Les lampes contenant du pétrole devraient donc être toujours tenues à l'ombre.

*Moyen d'empêcher les poules de s'envoler sans les déparer.* — Tenant votre poule, comptez sur une des ailes écartées les huit premières plumes, puis coupez les six ou huit plumes suivantes, sans toucher non plus à celles qui viennent après.

De cette façon, on ne remarque pas que la poule manque de plumes, parce que les huit premières recouvrent le vide, et que le dessein de l'aile n'est pas interrompu.

## LETTRE PATOISE

Monsieu le rédacteur,

Le *Pays di Duemoine* é l'aivu lai bontai de publiai mai latre chu les dgindres et les belles mères. Eh bin ! i me permets d'écrire s'té ci que ravoite des âtres dgens. Ecoutai :

Ai y é trop bin longtemps qu'i seu de lai confrérie des prijous, et peu, i aivo quasi po végenne enne boinne véve fanne qu'étaït aiche bin de lai même confrérie. Naturellement nos étin q'man les fran-maissons, nos s'entendîn, nos se compregnîn. Totes les fois qu'i péssô devain sai majon, et qu'elle étai siétaie chu le bainc, i m'airrâtô, et i yi présento enne prijé de mon touba.

Enne fois elle me dit : « Vos ne saïtes pe, Vos, tiu a péssai devain tchie nos, hié lai vâ-prée ? — Non, qu'yi dié. — Eh bin moi, i vos l'veu dire. Vos ne lo deviserin djemai. Vos orai.

C'étaït enne belle daïme; elle aivai enne belle robe de souë, in bé gros châle chu les épales, et in tchâpé ! Ai lai fayai vouere: elle eu

l'air de me saluai. I dié an lai Mayanne, notte bru, que n'étaït pe bin loin : Main tiu a ste belle daïme que vin de péssai ? — Eh ! vos ne lai coignate pu ? C'â lai servante que nos aivîn l'annaie péssaie... Eh bin, chire, i seu chure qu'elle n'aivai piépe de tchemige. C'â le siècle di luxe en defeu. »

Eh bin, monsieu le rédacteur, moi i sôtin que c'â onquoi pé mitenain, et que vraiment nos sont dain le siècle di progrès et des lumières, main c'â q'man me diai in bon véve tiurie français. « C'â le diaïle que tin lai tchain-delle. » N'a t'é pe vrai ?

Aidjolats, Montaignons, Vadais, méfiai vos de ces dgens que le diaïle envie tchié vos, vos motrai lai tchaindelle.

Tot les véves dgens que iérain mai latre vian dire q'man stu que n'ougeai dire fraintchement sai pensaie. Ai l'avaie pavou di tyran : ai l'écriai q'man çoci : « *Tos les ans ç.â P. P. P. touedje P ! touedje pu P !*

Méfiai vos, vos âtres les bouebes, ai pe les baichattes aïto !

In Aidjolat.

## Çà et là

### Les enfants-loups

Le *Cosmos*, dans un numéro du 23 juillet 1898, rend compte des résultats d'une enquête faite par sir Georges Archie Stockwell sur les enfants-loups dans l'Inde.

D'après les récits qu'il a réunis, il serait établi que, dans l'Hindoustan, on voit fréquemment des enfants, qui, élevés par des louves, vivent avec elles toute leur existence et prennent de leurs mœurs ce qui est compatible avec les caractères et les aptitudes physiques de l'espèce humaine. Ces enfants-loups adoptent, tous sans exception, un mode de locomotion aussi singulier qu'incommode : ils marchent à quatre pattes, mais en s'appuyant sur les coudes et les genoux, non sur les pieds et les mains.

L'intelligence de ces enfants est complètement atrophiée; ils deviennent semblables à des brutes, et il est difficile ensuite de les tirer de cet état de sauvagerie; ce serait peine perdue que de chercher à leur apprendre à parler; tout au plus les mieux doués arrivent-ils à comprendre quelques signes, sans toutefois manifester le moindre attachement pour les personnes qui les soignent.

On cite cependant plusieurs exceptions, entre autres le cas d'un enfant qui, capturé à quatre ans dans une tanière de loups, sauvage, ne connaissant d'autre langage que de sourds grognements et ne mangeant que de la viande crue, acquit ensuite assez d'instruction pour devenir gendarme.

La plupart préfèrent la compagnie des loups à celle des hommes qui, d'ailleurs, leur rendent amitié pour amitié. Témoin cet exemple rapporté par M. V. Ball, membre de la Société de géologie de l'Inde :

« Un des deux enfants auxquels j'ai rendu visite avait été capturé avec deux louveteaux. Il paraissait âgé d'une dizaine d'années. Quand on voulut le prendre, il se précipita sur son agresseur et lui fit de cruelles morsures. Il dégageait une odeur nauséabonde qui résista à tous les traitements. On eu beau le frictionner avec de la moutarde et lui donner une alimentation exclusivement végétale, rien n'y fit. Il dormait en plein air, au-dessous d'un arbre. Une nuit, deux loups vinrent le visiter : loin d'être effrayé de cette apparition, il posa sa main sur la tête de l'un d'eux; les loups, touchés de cette marque de confiance, se mirent

à jouer avec lui. Pour répondre à leurs avances, il les excitait à gambader en leur jetant des feuilles sèches et de petites branches. La nuit suivante, il vint trois loups, puis quatre la nuit d'après. Tous lui léchaient la face avec plaisir, comme ils l'eussent fait à un de leurs louveteaux. Plus tard, la mère de l'enfant le reconnut comme sien à une cicatrice qu'il portait au front et aux traces d'un abcès sur la joue. »

Reste à savoir comment les enfants-loups vont habiter les tanières des fauves. Dans nos pays, au temps où il y avait des loups, ceux-ci dévoraient les enfants dont ils pouvaient s'emparer. Après avoir parlé des hypothèses mises en avant, le *Cosmos* ajoute :

« Avouons qu'il faut, pour croire, une foi robuste. Les enfants-loups ne seraient-ils pas plus tôt des êtres disgraciés ou idiots, sur l'enfance desquels les parents auraient intérêt à faire courir des bruits mensongers ? »

\* \* \*

*Cordonnerie qui va bon train.* — Un cordonnier viennois vient d'accomplir un tour de force qui mérite de demeurer dans les fastes de l'industrie.

A la suite d'un pari, il s'était engagé à avoir fini une paire de bottines vingt-quatre heures après la mort du veau qui devait fournir le cuir.

A la fin du jour fixé, l'animal fut abattu en présence de nombreux témoins et dépouillé de sa peau, qu'on envoya à une tannerie voisine.

Cette préparation, délicate et assez longue en général, était achevée peu après midi.

Le cordonnier s'emparait alors du cuir, le taillait, assemblait le haut, la claque, l'empeigne, les diverses parties, cousait la semelle, posait les talons, fendait les boutonnières, etc. Bref, la paire de bottines était complètement terminée vers 7 heures du soir, et le propriétaire du veau pouvait essayer, après dîner, des chaussures qui, le matin même, suivant son expression pittoresque, étaient encore vivantes.

L'enjeu, paraît-il, dépassait six cents florins.

\* \* \*

Sait-on à quel modeste total s'élève la quantité de kilogrammes de vapeur reconnue nécessaire pour la production de l'éclairage et de la force motrice à l'Exposition de 1900 ?

A deux cent mille kilogrammes par heure, que sera chargée de produire la grande usine de l'avenue La Bourdonnais.

\* \* \*

### La plus grande ganache de l'empire

Un jour Napoléon, fort mécontent à la lecture d'une dépêche de Vienne, dit à Marie-Louise : — Votre père est une ganache. Marie-Louise, qui ignorait beaucoup de termes français, s'adressa au premier chambellan : — L'empereur dit quemon père est une ganache que vent dire cela ? A cette demande inattendue, le courtisan balbutia que cela voulait dire un homme sage, de poids, de bon conseil. A quelques jours de là, et la mémoire encore toute fraîche de sa nouvelle acquisition, Marie-Louise présidait le conseil de famille. Voyant la discussion plus animée qu'elle ne voulait, elle interpella pour y mettre fin, M. R... qui, à ses côtés, bayait tant soit peu aux corneilles. — C'est à vous à nous mettre d'accord dans cette occasion importante, lui dit-elle; vous serez notre oracle, car je vous tiens pour la plus grande ganache de l'empire.

\* \* \*